

QUAND LA PRIORITÉ DEVIENT L'URGENCE CLIMATIQUE...

Dans quel é(É)tat gère (j'erre) ? Ce jeu de mots de mon adolescence résonne à mes oreilles tant la situation est aujourd'hui complexe, préoccupante et nous rappelle la stagflation des années 1970.



Xavier Lépine
Président, IEIF

À l'heure où les fins de mois sont de plus en plus difficiles, dans une crise sanitaire qui n'en finit plus, une guerre (avec une superpuissance) qui ne dit pas son nom mais qui détruit des vies et des économies, où le dérèglement climatique devient perceptible – y compris dans nos pays bénéficiant, de mémoire d'homme, de conditions tempérées –, nos sociétés hésitent entre un État sauveur, protecteur et, en même temps, contesté dans le moindre de ses actes.

On le sait bien, la nature humaine a une préférence naturelle pour le présent, et son action, qu'elle soit politique ou économique, est ainsi largement conditionnée par l'urgence. La priorité est alors de deuxième ordre... jusqu'à ce qu'elle devienne urgente, c'est-à-dire perceptible sur un horizon de temps où nous nous sentons affectés. De fait, « si nous savions donner une réalité, une actualité équivalentes à celles que nous octroyons au présent, le tour serait joué¹ ».

Impréparation. Il existe mille bonnes raisons de nier les faits : protéger des intérêts, son mode de vie, son équilibre psychique, l'ordre social. Enfin, on le sait, la propension d'une communauté à reconnaître l'existence d'un risque est partiellement liée à l'idée qu'elle se fait de l'existence de solutions.

La mère de toutes les batailles, c'est désormais l'urgence mais « nous » n'en avons partiellement conscience que depuis peu ; c'est le défi climatique et, à l'évidence, « nous » avons un degré d'impréparation très élevé, ce qui est d'autant plus dommageable que cette prise de conscience est désormais concomitante avec la reprise de l'inflation et la fin du financement « gratuit ». Il nous faut traiter les priorités qui sont désormais urgentes et, comme nous ne les avons pas ou pas assez traitées depuis des décennies, les solutions imposent un changement radical d'approche.

Le retour d'un libéralisme ordonnancé par l'État

Les déséquilibres sociaux, et demain écologiques, ne peuvent pas être résolus par les seules entreprises. Sur les quarante ans d'économie libérale, il est clair que le rendement du capital a été privilégié sur

¹ Jean Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil, Paris, 2002.

celui du travail avec un impact particulièrement élevé sur le logement. En France, depuis 1980, l'indice des prix de détail a été multiplié par 3,5 et le SMIC par 4... alors que le mètre carré de logement dans les zones tendues a été multiplié par 10 (par 15 si l'on inclut le rendement locatif). Et les actions, indice MSCI Global dividendes inclus, par 33.

Moraliser l'économie. Les inégalités sociales (entre propriétaire et locataire), territoriales (zones tendues *versus*... le reste) et générationnelles (*cf.* les difficultés d'accès à la propriété des générations montantes) ont fortement augmenté, alors même que les investissements à réaliser pour la transition écologique sont colossaux, que l'inflation se réinstalle durablement et que la hausse structurelle des taux d'intérêt fait baisser la valeur des actifs (même si le taux d'intérêt réel est négatif) et désolvabilise les acteurs économiques.

Les crises, qu'elles soient sanitaires, géopolitiques, démocratiques, sociales, économiques et maintenant écologiques, nous font prendre conscience de l'importance des États dont le rôle est largement devenu supplétif. Financer la transition écologique, réduire les inégalités liées au logement impliquent de profondes mutations, actant la fin du modèle actuel de darwinisme économique et un retour en force du rôle de l'État. La moralisation de l'économie par la stimulation keynésienne, un capitalisme partenarial sur le modèle du capitalisme social de marché rhénan. D'aucuns diraient : « Et en même temps » !

Le changement climatique, quel changement climatique ?

L'Homme a une propension naturelle à imaginer l'avenir à partir du passé, mais la situation que nous vivons est inédite car les transformations spectaculaires du passé se sont étalées sur plusieurs siècles. Les hommes ne percevaient pas les changements à l'échelle de leur vie... et le climat paraissait finalement stable. La canicule de l'été dernier nous a brusquement fait prendre conscience de ce phénomène, et nous serons la première génération à vivre un changement climatique sur la durée d'une vie humaine.

Mitigation, adaptation. Nous sommes donc contraints d'agir selon deux axes : la mitigation, qui consiste à réduire l'empreinte carbone pour limiter les dégâts futurs (énergie verte, renouvelable, davantage de sobriété, *low tech*, économie circulaire, etc.) et l'adaptation (la réalité des villes et de ceux qui les habitent), qui consiste à s'adapter aux nouvelles réalités climatiques qui vont inéluctablement avoir lieu dans un futur désormais proche.

Depuis le début de notre siècle, la priorité est donnée à la mitigation, mais la matérialisation du changement climatique impose d'adresser en même temps l'adaptation. Les hommes vivant dans des villes qui, elles-mêmes, ont et surtout auront des réalités très différentes, la question de l'adaptation au réchauffement devient essentielle. Plutôt que de décrire le climat futur, le DOB Ecology¹ a étudié l'évolution climatique de 520 grandes métropoles mondiales en comparant le climat actuel de villes situées sous d'autres latitudes.

Paris au mois d'août. Le Paris des années 2050 devrait ainsi ressembler au Marseille d'aujourd'hui... Mais sans la mer ni le mistral ! Paris a privilégié la minéralisation, l'esthétique (ses toits gris en zinc), au détriment du confort et du rafraîchissement... qui n'étaient pas nécessaires. Une grande partie des banlieues sont issues de cités ouvrières dont les constructions sont encore moins adaptées au réchauffement qui va inéluctablement arriver. Plus de 90 % des bâtiments de la région capitale ne sont pas conçus pour supporter un climat plus chaud. Réhabiliter un immeuble est une opération lourde et complexe qui nécessite souvent de toucher à la façade (isolation par l'extérieur, changement des menuiseries, des toitures, etc.).

...

¹ Fondation privée néerlandaise.

C'est une question de santé publique et de préservation de la valeur des actifs. Après le tout-voiture des années Pompidou, la voiture doit ainsi devenir l'exception et non la règle dans Paris et sa banlieue... les avenues doivent être partiellement végétalisées avec de grands arbres plantés en pleine terre et formant des canopées pour rafraîchir la ville. La place de l'automobile et les modalités de transports doivent plus que jamais être réalisées au niveau du Grand Paris. Le Grand Paris Express est la pierre angulaire de cette nouvelle organisation des transports mais ne saurait être l'unique réponse, faute de quoi « la ville du quart d'heure » deviendrait une forme de grand rabougrissement où la relégation prédominerait.

Plan bioclimatique. Sur le plan de la mitigation comme de l'adaptation, il va donc falloir mettre en place des solutions, individuelles comme collectives (au niveau de l'immeuble ou d'un groupe d'immeubles), plus industrielles, comme le fut le chauffage urbain. Des solutions qui peuvent également devenir des réseaux de froid. Le sol, par exemple, a une très grande inertie et les pompes à chaleur réversibles peuvent ainsi produire du chaud comme du froid à partir de l'énergie de l'air, de l'eau ou du sol. C'est, pour simplifier, le plan bioclimatique de la Ville de Paris qu'il faudra réaliser et étendre aux banlieues.